

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 53 (1996)

Heft: 3

Artikel: De l'art de rédiger de brefs comptes-rendus à l'intention de la presse : "... ils avançaient sur le glacier au péril de leur vie..."

Autor: Georg, Pascal

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De l'art de rédiger de brefs comptes-rendus à l'intention de la presse

«... ils avançaient sur le glacier au péril de leur vie...»

Pascal Georg, chef des branches sportives J+S Excursions et plein air / Sport de camp
Traduction: Andrea Meyer

«...l'un d'eux tomba dans une crevasse. Ses compagnons ne prirent pas le risque de le sauver, de peur d'y laisser la vie.»

Voilà l'anecdote publiée le 31 juillet 1995 dans la *Thurgauer Volkszeitung*. Récit ô combien passionnant, mais non moins choquant pour autant. En bref, un vrai plaisir à lire pour les personnes concernées. Pour plaire aux enfants et aux jeunes aujourd'hui, il ne suffit pas de décrire les activités proposées, telles que déplacement sur glacier, descente en rappel et autres activités nocturnes, encore faut-il les illustrer d'histoires mettant en scène l'abominable homme des neiges.

Les bonnes questions

Comment certains lecteurs des journaux publiant de telles informations réagissent-ils à la lecture de ces histoires?

- Les parents des participants?
- Des tiers?
- Jeunesse + Sport, qui finance de telles manifestations selon les dispositions

légales en vigueur en matière de sécurité et assume une part de responsabilité?

Un texte ainsi illustré ne devrait-il pas être réservé au journal de camp ou à celui de la fédération destiné aux personnes concernées? En particulier lorsqu'il contient des formules telles que:

- traversée périlleuse d'une passerelle;
- acte d'héroïsme;
- poursuite macabre dans la nuit;
- opération de déminage à hauts risques.

Le texte décrit-il un cours J+S? Si oui, de quelle branche sportive?

- Excursions et plein air?
- Sport de camp?
- Polysport?
- Activité complémentaire dans le cadre d'une autre branche J+S?

Les activités respectent-elles les limites imposées par J+S? (GA, chap. 4 sur les prescriptions de sécurité.)

Les déplacements sur glacier, la varappe, la descente en rappel ne sont autorisés que dans le cadre des branches Alpinisme et Excursions à skis. (Pour ce qui est de la varappe sur les murs d'escalade artificiels, elle peut être proposée

comme activité complémentaire dans les 37 branches que compte J+S.)

Les parents sont-ils informés du fait que, dans les camps, une journée est consacrée à des activités autres que celles autorisées par J+S?

Ainsi, la journée passée sur le glacier avec le guide de montagne n'est pas prévue au programme de cours de branche sportive, ne relève pas de la responsabilité de J+S et n'est pas indemnisée par J+S.

Commentaires

- Les rapports de camp sont d'importants vecteurs médiatiques et, bien écrits, ils suscitent des réactions positives. Mais ils doivent spécifier si le camp est organisé sous la responsabilité de J+S ou sous celle de la fédération concernée. Un problème se pose lorsque ces rapports décrivent des activités qui, non autorisées par J+S, ne sont plus placées sous sa responsabilité mais ont quand même lieu en dehors du programme J+S. Il faut alors étudier avec soin la question du style à employer. Peut-on exagérer les effets?
- Les activités se déroulant avec des guides de montagne sont soumises à des conditions de sécurité strictes, garanties par un expert en la matière. Elles font vivre aux enfants et aux jeunes des aventures passionnantes et saines. Toutefois, si elles ne sont pas organisées dans le cadre d'un cours Alpinisme et Excursions à skis s'étalant sur plusieurs jours, elles ne relèvent plus de la responsabilité de J+S, à l'exception des activités pratiquées sur les murs d'escalade artificiels.
- Il serait peut-être judicieux que la direction de Jeunesse + Sport se penche sur la question des nouvelles tendances en matière de sports d'aventure et qu'elle choisisse celles qu'elle peut et veut soutenir dans le cadre de la formation des moniteurs J+S et des cours de branche sportive en ayant recours à des professionnels (J+S 2000?). Ce sujet est toujours plus d'actualité du fait que les conditions d'assurance ont été modifiées et que la demande en matière de leçons et de journées d'initiation à de nouvelles disciplines prend de l'ampleur. Enfin, on constate une augmentation de l'offre de sports d'aventure provoquant chez leurs pratiquants ce que certains appellent «flow», forme d'ivresse produite par un cocktail de sensations fortes. Est-ce révélateur de l'évolution de notre société? ■

10. August 1995

TVZ

Dramatische Jagd durch die Nacht

Pfadfinder erleben im Sommerlager Zeitdurcheinander in den Sümpfen der Orgk's

ELD (mr) Aus dem Lagerbericht St. Nikolaus folgt zweite Bericht.

in Orgk's befreundete, fried- der Angehörigen fand kürz- g in die Sümpfe der Orgk's, Orgk's bereits von den Stran- en Lagerwoche erhielt ha- Angehörigen trotz der in- uernden Gefahren Sie- me zu demonstrieren, en Sümpfen ein gros- entfach, welches die d die Orgk's einlud, ipessen darin zu brut- ren. Zum Dank pla- gen den Gästen süss- che, welche mit Freu- en. Da die Sümpfe- gen in der Nacht- gewalt...



Lager. Das hohe Gericht berät, was...

welches Glück, d-... te zur...

Chasse nocturne dramatique. Des scouts vivent, lors d'un camp d'été, une folle débandade dans les marais... (Tiré de la *Thurgauer Volkszeitung*).